

Mesdames, Messieurs, chers Bénévoles,

Depuis maintenant plus de 12 ans, vous avez été nombreux à nous rejoindre pour organiser des manifestations dans le cadre du Téléthon.

C'était l'occasion de se retrouver pour un formidable week-end de solidarité et de convivialité avec le concours de centaines de bénévoles et de la majorité des associations présentes sur la commune.

Nous savons que beaucoup d'entre vous, attendaient encore de se retrouver début décembre, pour apporter leur soutien au financement de la recherche médicale.

Malheureusement nous vivons une année particulière et au vu de la situation sanitaire et des mesures prises par l'Etat pour endiguer l'épidémie, nous ne pourrons pas organiser nos manifestations habituelles (l'association TUBA organisera quand même son traditionnel tiercé pigeons et l'association des jardins familiaux a vendu des légumes au profit du Téléthon).

Croyez bien que nous en sommes désolés et nous aurions tant aimé être avec vous pour apporter notre soutien aux malades qui mettent beaucoup d'espoir dans les actions concrètes financées par le Téléthon.

En 2019, nous avons récolté 22 000 €, dont environ 19 000 € pour les activités et 3 000 € pour les dons.

Ces 22 000 € vous les avez donnés principalement en participant aux activités et en consommant.

Cette année, adieu, galettes saucisses, crêpes, vin chaud, soirée festive, tombola, rassemblement sportif, gala de danse, etc...

Il ne nous reste que les dons.

Sachant que grâce à la réduction d'impôts de 66 % (pour les personnes imposables), un don de 50 € ne coûte que 17 €.

Les enfants malades et leurs parents comptent sur nous.

Montrons leur que Saint Grégoire reste une ville solidaire.

Nous avons ouvert un site de collecte par internet et vous pouvez faire directement vos dons de deux façons différentes :

- soit en scannant avec votre smartphone le QR code suivant



- soit en allant sur la page de collecte suivante

<https://soutenir.afm-telethon.fr/telethon-st-gregoire>

Vous recevrez directement de l'AFM Téléthon un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don.

Vous pourrez également déposer vos dons dans les urnes qui seront à votre disposition en Mairie et dans quelques commerces.

Bien cordialement

Le comité Téléthon St Grégoire